





# Mme Egide Beaudoin donne la palme à Sherbrooke

## Un mari payant pension à sa femme, est exempté de payer son médecin

### L'HIVER EST VENU EN LION EN NOVEMBRE

Le mois dernier passera à l'histoire comme le mois le plus froid et le plus neigeux depuis longtemps.

#### PEU DE SOLEIL

Novembre 1933 passera à l'histoire météorologique comme le plus froid mois de novembre que notre région ait connu depuis que les registres sont consignés à la Ferme Expérimentale de Lennoxville, depuis dix-neuf ans. La moyenne du froid s'est établie à 23,52 degrés, soit 3 degrés plus froid qu'en novembre 1932 et 9 degrés plus froid que la moyenne de dix-neuf ans en novembre.

L'hiver s'est implanté très à bonne heure, cette année; et des premières neiges, il a établi son empire avec toutes les rigueurs d'une saison très précoce. Le thermomètre a monté à 68 degrés à son point maximum pour redescendre à 12 degrés sous zéro, point minimum. Ce n'est pas encore le record du plus froid en novembre puisque le 30 novembre 1925 avait enregistré 16 degrés au-dessous de zéro; mais c'est le record de la période de froid la plus prolongée qui ait visité notre région en novembre.

#### Record de neige

Les tempêtes de neige se sont succédé au point d'accumuler une quantité globale de 22,5 pouces de neige. Novembre établit un autre record de ce côté, car il faut remonter à 1921 pour constater une plus forte quantité de neige, soit 25,2 pouces. En 1932, novembre n'avait presque pas connu de neige, à peine 4 pouces, et la moyenne de neige tombée, en novembre depuis 19 ans est de 7,9 pouces.

La pluie s'est mise de la partie également pour rendre le mois de novembre un des plus désagréables de l'année; il est tombé 1 pouce de pluie en tout ce qui précède à dix pouces de pluie. L'an dernier, novembre avait été plus doux avec 44 pouces de pluie, alors que la moyenne de 19 ans est de 25 pouces. Le record appartient à novembre 1927 qui a enregistré 9,4 pouces de pluie.

Le bulletin météorologique du mois fait ensuite le calcul de la quantité d'eau tombée durant le mois, en ajoutant la neige et la pluie ensemble; cette quantité s'élève à 33,33 pouces, soit au même point que la moyenne de 19 ans; novembre 1932 avait donné une chute d'eau de 48 pouces, et le record appartient à novembre 1927 avec une quantité de 19 pouces. Dix ans plus tôt, novembre avait établi le record opposé de 1 pouce d'eau seulement tombée durant le mois.

Avec cette quantité considérable de neige et de pluie, rien de surprenant que le soleil n'ait brillé durant le mois que 761 heures. C'est près de 30 heures de moins que novembre 1932 qui en avait enregistré 791 heures, comme le mois le plus ensoleillé depuis 19 ans. La moyenne d'heures de soleil calculée en novembre depuis 19 ans est de 720 heures. Le record de novembre le plus sombre appartient à l'année 1930 avec seulement 41,3 heures de soleil.

#### Vent insupportable

Un fort vent soufflant de l'ouest a rendu insupportable le froid qui a couvert la ville et la région durant la journée d'hier. Le mercure a baissé jusqu'à 10 degrés seulement, mais le vent a intensifié cette température au point que le froid a pu beaucoup plus prononcé. Durant la nuit le thermomètre a descendu à 5 degrés au-dessous de zéro, température qui s'est maintenue jusqu'au matin.

Une abondante chute de neige est venue ensuite adoucir l'atmosphère.

### UN ENFANT VIENT PRES DE MOURIR A MANSONVILLE

(De notre correspondant.)  
MANSONVILLE, 2. — Arthur Drouin est tombé et s'est brisé une veine sous la langue. Il en fallu de bien peu pour en mourir, dû à la perte de sang. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital St-Vincent de Paul à Sherbrooke accompagné de son père. Et sa mère qui est assurée de lui doit le ramener dans quelques jours car son état est satisfaisant.

### AUGMENTATION DES IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI

Les importations canadiennes en provenance du Royaume-Uni se chiffrent en octobre par \$10,518,000, total mensuel le plus élevé depuis le mois de mai 1932. L'accroissement sur octobre 1932 correspond à 27%.

## LEO GOSSELIN ALIAS BOUDUC, EST COUPABLE

### Les frères Alphonse et Donat Séguin, déjà condamnés, rendent témoignage au procès de leur complice.

#### OUTILS DE VOLEUR

"Gosselin, vous avez été trouvé coupable de l'offense que vous connaissez et vous seriez passible de cinq ans d'emprisonnement pour cela. C'est peut-être pour votre bonheur que vous ayez été pris avant d'aller plus loin, car vous auriez certainement eu un jour à répondre à de plus graves accusations. Il ne faut faire un exemple pour protéger notre bonne population et le vous condamnons à passer deux ans au pénitencier." Telle est la sentence qu'a prononcée ce matin le magistrat J. S. Couture.

Leo Gosselin alias Ovide Bouduc, de Montréal, originaire de St-Sauveur, comté de Frontenac, a été trouvé coupable hier après-midi par le magistrat J. S. Couture, d'avoir été trouvé de nuit, le 9 novembre dernier, en possession d'instruments pouvant servir à des effractions, tels que pince-monsieur et vilebrequin. Le magistrat a rendu sa décision à la fin du procès pendant que le sous-juré Gosselin, lequel avait déjà été condamné pour vagabondage dans la région et pour avoir conduit une automobile sans permis. L'accusé a été trouvé en possession de ces objets à Titus, dans la municipalité de Windsor Mills. La semaine dernière, ses deux compagnons, Alphonse et Donat Séguin, alias Leo Séguin, avaient été condamnés à deux ans et six mois respectivement pour la même offense.

Il s'agissait de savoir si un pince-monsieur et un vilebrequin sont des objets reconnus comme pouvant servir au cambriolage. En rendant jugement dans cette cause, le président du tribunal a déclaré que ce serait créer un précédent de limiter les articles de cambriolage à une catégorie d'objets désignés comme tels dans la loi. "D'un autre côté, a-t-il ajouté, entre les mains d'un menuisier, ces articles ne sont pas reconnus comme étant des objets de cambriolage, mais entre les mains d'un individu comme Gosselin, on ne peut pas croire qu'ils puissent servir à d'autres fins. Toutes les circonstances de la preuve concluent vers la culpabilité de l'accusé et je considère que la plainte est bien prouvée."

MM. Ovide Couture et William L'Heureux, agents de sections du C.N.R. à Brompton et Titus, ont déclaré que le matin du 9 novembre, ils étaient entrés dans la station de Titus et qu'ils avaient vu trois jeunes gens endormis sur le plancher; il y avait près d'eux, un porte-manteau, un vilebrequin et un cadran. M. L'Heureux a déclaré qu'il s'est déjà servi d'un pince-monsieur pour les pneus d'automobiles, mais jamais d'un vilebrequin, et que n'ayant jamais pratiqué le métier de voleur, il ne sait pas si ces deux objets peuvent servir à un cambriolage.

#### Prisonniers témoins

Alphonse Lavoie alias Alphonse Séguin, actuellement détenu à Sherbrooke en attendant d'être conduit au pénitencier, a déclaré qu'il avait passé la nuit du 8 au 9 novembre dans la station de Titus avec son frère et l'accusé et qu'ils avaient eu eux une valise contenant entre autres objets un projecteur électrique, des cordes, un cadran, un vilebrequin, un pince-monsieur et une chaîne. Le témoin dit que les outils et la valise appartenaient à l'accusé.

Leo Séguin alias Donat Séguin corrobore son frère, ajoutant qu'il était au courant de la présence des outils dans la valise de Gosselin, à l'exception du pince-monsieur et de la chaîne.

Par Me Cabana:  
Le vilebrequin et le pince-monsieur ne sont pas des objets de cambriolage, ils n'ont jamais été fabriqués pour cela?

—Non.

Par Me Landry:  
—Mais ils peuvent servir à cela?

—Je n'en sais rien.

—Soyez donc honnête une fois dans votre vie la semaine dernière, votre franchise vous a attiré la sympathie du tribunal; vous avez été témoin dans votre propre cause, la semaine dernière?

—Oui, mais je ne suis jamais servi de ces outils pour cambrioler.

—Vous en êtes-vous déjà servi pour vos voyages en automobile?

—Non.

—Vous êtes sorti souvent en automobile?

—Oui.

—Et vous n'avez jamais eu à vous servir d'un pince-monsieur et d'un vilebrequin?

—Non.

M. Rosaire Pion, de Windsor Mills, déclare que le matin du 9 novembre, Gosselin et ses compagnons sont venus lui demander le concours de ses chevaux pour aider à sortir leur automobile prise dans la neige. "Pour mon trouble, Gosselin m'a demandé si je prendrais le vilebrequin comme ils n'avaient pas autre chose et je l'ai pris."

(A suivre en page 11)

## Notre populaire candidate du quartier Centre dépasse toutes ses concurrentes d'un seul bond et vient à date la Reine du Concours.

### EXCELLENT RAPPORT DE LENNOXVILLE

Dans un vigoureux élan, Mme Egide Beaudoin, candidate du Quartier Centre, prend les devants du tournoi et donne à la ville de Sherbrooke les honneurs de compter dans ses murs le "Reine du Concours". Mme Beaudoin nous envoie 26,900 votes d'un seul coup et porte à son effectif le joli chiffre de 26,900 votes; en deux bonds elle est montée en tête de la course et sa brillante tenue éclipse toutes ses rivales.

L'exploit de Mme Beaudoin était prévu; nous l'attendions depuis quelques jours et même les candidates de la ville et de la "campagne" semblaient sur le qui-vive pour savoir jusqu'à quel point Mme Beaudoin les dépasserait. Bien qu'elle soit solidement établie au premier rang, l'écart n'est pas encore difficile à combler, — à peine 4,000 votes la séparent de sa plus proche concurrente, — et nous sommes assurés que Mme Emilienne Clément, de Magog, saura faire face à l'assaut pour reprendre son titre, qui lui est enlevé aujourd'hui.

Les organisateurs se réjouissent du succès de la première candidate de Sherbrooke et lui offrent leurs plus vives félicitations. Ils savent les conditions désavantageuses qui s'offrent à la sollicitation de cette époque de l'année et se rendent compte de la somme de sacrifices et de démarches que Mme Beaudoin a dû déployer pour décrocher la première place et les honneurs du Concours. Notre "Reine" d'aujourd'hui peut se flatter de ses succès qui augurent bien du beau résultat qui viendra couronner ses efforts dans quelques semaines.

Mlle Emilienne Clément, de Magog, et Mme J.-A. Gilmour, de Coaticook, tiennent courageusement le coup, respectivement en deuxième et en troisième position. Et avec Mlle Gabrielle Fournier de Beebe, elles forment le beau contingent de nos vaillantes candidates de l'extérieur qui livrent une bataille mémorable aux candidates de Sherbrooke et qui excitent leur élan en stimulant la plus vive émulation dans tous les rangs du Concours.

Nous saluons avec plaisir la montée rapide de Mlle Marguerite L'Hôte, de Lennoxville, qui vient de s'assurer la cinquième position avec un total de 14,700 votes. La candidate de la ville-sœur travaille dans un milieu mixte, où l'élément français est pratiquement nul; mais elle a su vaincre la difficulté en organisant son territoire par une étude soignée des conditions particulières ou les nôtres se trouvent mêlés; aujourd'hui, elle sait faire appel à leur initiative et les résultats viennent combler tous ses vœux. Nous savons que son zèle est ardent et que son courage est tenace et nous anticipons d'elle des succès encore plus brillants et plus méritoires.

Mme J.-A. Lamoureux, du Quartier Sud de Sherbrooke augmente son actif de quelques milliers de votes et se tient septième, pour gagner encore un échelon. Elle est fortement encouragée dans son travail; et dans quelques jours, elle aura vaincu des obstacles dont la disparition lui ouvrirait toute large la voie vers les succès.

De Stanhope, le courrier nous révèle les progrès surprenants de Mme Joseph Routhier qui monte à 10,600 votes et se qualifie au nombre des plus redoutables concurrentes. Cet exploit est tout à son honneur, comme il manifeste l'intérêt que la population de l'endroit témoigne envers la candidate de notre journal.

Nous avons appris de bonne source que nombre de candidates se réservent pour la fin et font ce qu'elles appellent des "réserves". Sans vouloir intervenir dans leur organisation, nous nous permettons de leur conseiller de "vider" dès maintenant leurs réserves; car une surprise peut les attendre, comme par exemple la fermeture du Concours à une date plus hâtive et d'autres décisions de ce genre. Que celles qui ont amassé de bons montants n'hésitent pas à envoyer tout ce qu'elles ont! En agissant ainsi, elles amélioreront leur rang dans le classement qui est public trois fois par semaine et elles faciliteront aussi la tâche des organisateurs.

Donc à toutes et à chacune, bonne chance!

#### VOICI LE CLASSEMENT DU CONCOURS AU 2 DECEMBRE:

|                                                       | VOTES  |
|-------------------------------------------------------|--------|
| 1. — Mme Egide Beaudoin, Quartier Centre, Sherbrooke  | 26,900 |
| 2. — Mlle Emilienne Clément, Magog                    | 23,000 |
| 3. — Mme J.-A. Gilmour, Coaticook                     | 20,400 |
| 4. — Mlle Gabrielle Fournier, Beebe                   | 18,100 |
| 5. — Mlle Marguerite L'Hôte, Lennoxville              | 14,700 |
| 6. — Mlle Eva Beaudoin, Magog                         | 14,300 |
| 7. — Mme J.-A. Lamoureux, Quartier-Sud, Sherbrooke    | 12,600 |
| 8. — Mlle Estelle Boisclair, Coaticook                | 11,800 |
| 9. — Mme F. Saint-Jacques, Kévale                     | 11,800 |
| 10. — Mme Joseph Routhier, Stanhope                   | 10,600 |
| 11. — Mlle Corinne Bolduc, Massawippi                 | 9,700  |
| 12. — Mlle Rachel Jean-Marie, Disville                | 7,900  |
| 13. — Mlle Andrée Lavoie, Quartier Ouest, Sherbrooke  | 6,200  |
| 14. — Mlle May Hobbs, North Hatley                    | 6,100  |
| 15. — Mlle Beatrice Oumette, Stanstead                | 6,100  |
| 16. — Mlle Pauline Pinard, Quartier Ouest, Sherbrooke | 5,700  |
| 17. — Mme Antoinette Lemelin, Saint-Elie d'Orford     | 4,000  |
| 18. — Mlle Anna Dostie, Quartier Nord, Sherbrooke     | 2,700  |
| 19. — Mme Wilfred Lavigne, Saint-Herménegilde         | 2,400  |
| 20. — Mlle Ida Roy, Quartier Est, Sherbrooke          | 1,300  |
| Mlle R. Rheault, Barnston                             | 500    |
| Mlle Yvonne Belair, Rock Forest                       | 500    |
| Mlle Leonie Blais, Asot Corner                        | 500    |
| Mlle Blanche Cloutier, Quartier Centre, Sherbrooke    | 500    |
| Mme L.-P. Brousseau, Quartier Est, Sherbrooke         | 500    |
| Mlle Alice Morissette, Quartier Nord, Sherbrooke      | 500    |

## LES CANDIDATES À SHERBROOKE

#### QUARTIER CENTRE

Mme Egide Beaudoin, Pennsylvania Oil Products, 3, rue Davidson.

Mlle Blanche Cloutier, 418-A, rue King-Ouest.

#### QUARTIER EST

Mme L.-P. Brousseau, Institut National, 67, Première Avenue.

Mlle Ida Roy, 23, rue Saint-Michel.

#### QUARTIER OUEST

Mlle Pauline Pinard, 30, rue Drummond.

Mlle Andrée Lavoie, Marché Central, 30, rue Larocque.

#### QUARTIER NORD

Mlle Anna Dostie, 418, rue King-Ouest.

Mlle Alice Morissette, Saint-François-Xavier, de Brompton.

#### QUARTIER SUD

Mme J.-A. Lamoureux, 18-A, rue Mint.

Mme O. Carreau, 82-A, rue Alexandre.

## UN HIVER DUR POUR LES NECESSITEUX

### La police a déjà livré 550 voyages de bois aux pauvres, dans le cours du mois de novembre.

#### CAS DE PROTECTION

Les voyages de bois livrés aux pauvres par le département de police ont été portés au nombre de 550 en novembre, de 318 qu'ils avaient été en octobre. C'est une augmentation sensible (232 voyages) au crédit de novembre qui n'a pas l'habitude d'être si froid et le département appréhende un hiver très dur pour les nécessiteux.

A l'un des cas de protection, le rapport de novembre à la police accuse une augmentation de 26 seulement sur octobre avec les chiffres de 183 comparativement à 157.

Voici les statistiques du mois à la police: une enquête du coroner, 50 appels de feu, 95 appels de police, 21 arrestations, 183 cas de protection, 2 cas de marchandises exposées et remises en sûreté; 16 portes de magasins, détaillants ou de maisons d'affaires trouvées ouvertes la nuit; 80 lumières de rues trouvées éteintes la nuit, 6 endroits dangereux notés, 550 voyages de bois livrés aux pauvres, 1644 voyages pesés sur les balances publiques.

La nature des arrestations a été comme suit: 6 pour ivresse, 1 pour refus de pourvoir, 2 pour vol, 4 pour violation des règlements municipaux de la circulation et 6 pour vagabondage.

Des 21 personnes appréhendées, 10 ont payé l'amende imposée, 8 ont pris le chemin de la prison pour non paiement d'amende, une a reçu sentence suspendue, une a été traduite devant le magistrat de district et une a été remise à une autre municipalité.

La perception s'est chiffrée à \$442,78 dont \$128 à la Cour du Record, \$164,40 pour les balances publiques, \$94 pour les loyers et \$56,38 au département de police.

#### MORT A GENES

### DE S. E. MGR JEAN BEDA, CARDINAL

(Presse Canadienne)  
GENES, Italie, 2. — S. E. Mgr MARRISTON, O.S.A. — Deux vœux apostoliques de Cherson et non apostoliques de Porta Neumana est décédé.

## Jugement sur la valeur de billets en paiement de primes d'assurance

### Intéressants considérants de M. le juge Couture sur une réclamation d'un courtier d'assurances.

#### PAS DE PROTECTION

Siégeant à St-Joseph de Beauce, Magistrat J. S. Couture a renvoyé l'action avec dépens dans la cause de Jean-Thomaz Voyer, agent d'assurances de St-Georges de Beauce, contre Herman Lehou, de St-Elzéar. Le demandeur réclamait du défendeur le montant d'un billet promissaire qui aurait été donné pour une police d'assurance au montant de \$1,000, alléguant avoir payé la compagnie pour l'émission de la police et que ce n'est que longtemps après que le billet est devenu duquel le défendeur a refusé d'accepter la dite police; que la police a été en vigueur depuis son émission, que le défendeur avait en protection et qu'il devrait être condamné à payer. Le défendeur alléguait que lors de la signature du billet, il était mineur, souffrait de léthargie et n'était pas en position dans le temps de payer le billet en question.

Dans le jugement, il est dit que le défendeur a certainement été induit en erreur lorsqu'il a été mis sous l'impression que sa police d'assurance était en vigueur et que le demandeur, un agent d'assurance, devait avoir assez d'expérience en la matière pour savoir les conditions de paiement d'une première prime, ce qui apparaîtrait par la stipulation mentionnée au prétendu reçu officiel.

Sur la question d'émission de police d'assurance, le jugement réfère aux considérants d'un jugement de l'honorable juge Loranger dans une cause de Dame Gaud contre la Metropolitan Life.

Notes du juge  
Nous publions plus bas les notes du jugement dans cette cause. Le demandeur réclame du défendeur le montant d'un certain billet promissaire qui aurait été donné pour une police d'assurance au montant de \$1,000.00. Il alléguait avoir payé la compagnie pour l'émission de la police, que ce n'est que longtemps après que le billet est devenu duquel le défendeur a refusé d'accepter la dite police, que la police a été en vigueur depuis son émission, que le défendeur a en protection et qu'il devrait être condamné à payer.

(A suivre en page 11)

## BUCHERONS EN GREVE QUI FONT DES LEURS

### Les fenêtres de wagons de chemins de fer et d'automobiles volent en éclats à Fort Frances, Ont.

(Presse Canadienne)  
FORT FRANCES, Ont., 2. — Les fenêtres de wagons de chemins de fer et d'automobiles qui attendaient pour transporter des bûcherons aux camps dans les environs afin d'y remplacer les grévistes ont été endommagées quand les grévistes entrèrent la gare de chemin de fer ici.

50 hommes qui se trouvaient dans un convoi ont été attaqués et deux policiers sont à l'hôpital où ils se remettent des blessures reçues au cours de la rixe.

L'attaque se produisit vers minuit alors que A. J. Mathieu, président de la "Mathieu Lumber", conduisait 50 hommes de Winnipeg vers les camps de bûcherons où ses employés ont fait la grève.

#### ELECTIONS

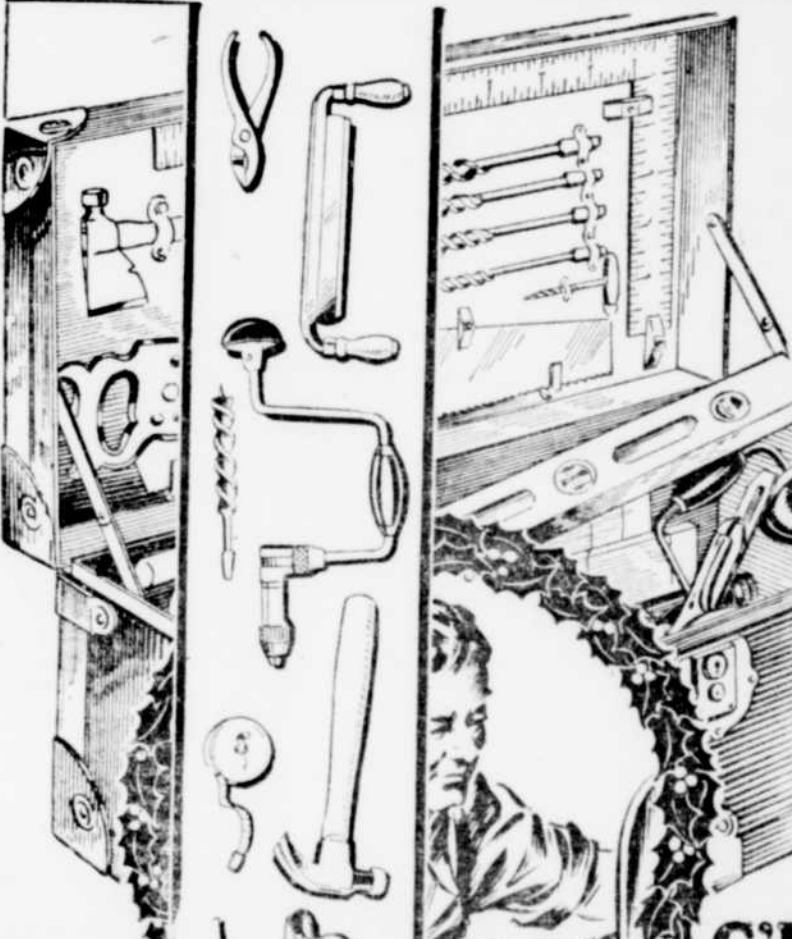
### DES OFFICIERS DU CLUB HOWARD

Tous les membres du club libéral Howard sont priés de se rendre demain après-midi à 1 1/2 heure, aux salles du club pour l'assemblée annuelle du choix des officiers pour l'année 1934. Cette assemblée est donc très importante et tous les membres sont priés d'être présents. Les officiers sortants de charges sont MM. Alphonse Houle, président; A. Trudeau, vice-président; E. Breton, secrétaire; E. Racine, trésorier; A. Krouace, O. Couture, A. Robert, N. Bergeron.

#### EXPORTATIONS

### DE BOIS A PATE ET DE PATE DE BOIS

Les exportations canadiennes de pâtes de bois et de criblures portées en octobre sur 1,122,475 cwt. ont une valeur de \$2,214,662, contre 944,145 cwt. et 1,791,329 le mois correspondant de 1932. Les exportations de bois à pâte donnent 92,283 cordes et \$640,972 contre 86,463 cordes et \$558,075 il y a un an.



## D'OUTILS COFFRES

Tous les outils principaux, dans une boîte forte et solide

Une aubaine à

# \$15.00

**C'est l'Année des CADEAUX UTILES**

Marteaux en acier forgé . . . . . 75c  
Scies Disston de 20 pouces . . . . . \$1.00  
Rabots de 7 pouces . . . . . \$1.35  
Villebrequins, 10 pouces de jeu . . . . . \$1.00  
Series de mèches à bois, la série . . . . . \$5.00  
Galons d'acier de 50 pieds . . . . . \$3.00

Et une foule d'autres outils de menuisier, tous à des prix raisonnables. Faites votre choix parmi ces outils solides et utiles.

## J. S. Mitchell & Company LIMITED

78-80, rue Wellington-Nord Sherbrooke















# De l'importance de la centralisation des fabriques

L'un des problèmes actuels de l'industrie laitière dans la province de Québec.

## PRODUCTION ECONOMIQUE

Le développement de l'industrie laitière dans la province de Québec est une base profitable pour le producteur et le fabricant de beurre et de fromage, et équitable pour le consommateur. Le ministre de l'Agriculture de Québec a appliqué depuis plusieurs années une politique de développement de l'industrie laitière qui a permis de transformer en produits laitiers une grande quantité de lait. Cette politique a été basée sur la centralisation des fabriques, au-delà de 1300 fabricants, un grand nombre de fermes et des milliers de laitiers faisant dans les villes la distribution du lait et de la crème, et enfin une population de plus de deux millions d'individus.

Pour concilier ces divers intérêts et donner satisfaction à tous, il faut, du temps, du travail et de la patience, mais nous ne croyons pas aller trop loin en disant que l'œuvre entreprise est en bonne voie de réalisation. Des efforts considérables ont été accomplis, notamment pour améliorer nos troupeaux, pour les assainir et les prémunir contre la tuberculose, et pour accroître le rendement de chaque vache en lait et en gras par la pratique de croisements judicieux et une alimentation rationnelle établie d'après les meilleures données de la science et d'une sérieuse expérience du passé. Déjà la production moyenne de nos vaches laitières accuse une augmentation encourageante qui démontre que nos cultivateurs ont réalisé pleinement, quel qu'il soit, leur intérêt de produire plus de lait pour chaque acre de terre, et de travailler à porter le rendement moyen de leurs vaches à au moins 5000 lbs de lait par année, chiffre provisoirement posé comme objectif à atteindre mieux.

L'amélioration des relations entre les producteurs et les distributeurs, dans le but de mettre de l'ordre dans le marché tout en laissant libre jeu à la concurrence, à la condition que celle-ci ne devienne pas déloyale, est un autre angle du problème que l'Union agricole de l'industrie laitière, créée au printemps de 1933 par un acte de la Législature, a l'intention de l'honorable Adolphe Godbout, ministre de l'Agriculture, s'efforce de résoudre. Le travail qu'elle a accompli à date est loin d'être terminé, il est vrai, mais les résultats obtenus en ces derniers mois permettent aux plus pessimistes de bien augurer de l'avenir.

Il est enfin une autre question agitée depuis des années dans presque toutes les assemblées agricoles, et qui a sa grande importance. Nous voulons parler de la centralisation des fabriques de produits laitiers, un sujet qui a été retourné dans les sens et nettement exposé tout dernièrement par le Dr L. P. Roy, directeur des Services au Ministère de l'Agriculture. Nous ne sommes pas à la convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière tenue les 11 et 12 octobre à l'École d'Agriculture de Ste-Martin, une école de Châteauguay.

D'après le Dr Roy, l'une des faiblesses actuelles de notre industrie laitière, est le trop grand nombre de nos fabriques. La multiplicité des petits établissements de transformation de produits laitiers rend la fabrication trop onéreuse et entrave constamment de compromettre la qualité de notre beurre et de notre fromage. "On nous donne parfois d'excellentes raisons pour motiver l'organisation de telle ou telle fabrique, ou justifier celles qui sont en existence, mais lorsqu'on étudie un coup d'œil sur la situation dans son ensemble, il nous faut constater, à regret, que l'industrie laitière du Québec traîne au pied le boulet de la petite fabrique."

Il est vrai que le boulet est lourd, que peu allégé en ces dernières années. En 1928, par exemple, nous comptons 628 beurrières, 535 fromageries et 237 fabriques combinées, soit un total de 1400 fabriques. En 1932, nous avions 644 beurrières, 412 fromageries, et 209 fabriques combinées, formant un total de 1345 établissements, dont 190 opérés par des associations coopératives, soit 338 fabriques de plus que l'Ontario qui en possédait 967, dont 81 seulement appartenant à des associations coopératives.

S'il y a eu en ce laps de cinq ans une légère augmentation pour les beurrières et les fabriques combinées, par contre on a enregistré pour les fromageries une diminution qui abaisse le grand total de 1932 de 53 unités par rapport à 1928. Mais en dépit de cette diminution, le fardeau à porter est encore trop lourd, et nous trouvons notre avantage à abaisser le plus rapidement possible le grand total de nos fabriques aux alentours de celui de la province voisine.

Et quand l'Ontario, dont les fabriques reçoivent à peu près deux fois plus de lait que celles de la province de Québec, considère malgré tout que son effort doit tendre vers une plus intense centralisation des fabriques pour améliorer son industrie laitière, nous ne voyons pas pourquoi, en notre province, nous ne procéderions pas dans le même sens, et avec un peu plus de célérité que dans le passé, par étapes judicieusement calculées, afin de ne pas désorganiser notre système de production. Il y a d'ailleurs une importante question économique à considérer dans cette

centralisation des fabriques: diminution du coût de fabrication et plus grande uniformité des produits, dont la population n'aient pas 150,000 habitants, et qui ont fait de l'élevage du bétail leur principale industrie, ne possèdent que 147 fabriques de beurre et 270 fabriques de fromage. La production moyenne des premières est de 1,768,000 lbs de beurre par fabrique, et celle des secondes est de 740,000 lbs de fromage par établissement. Dans le Québec, nous ne comptons que dix fabriques produisant plus de 500,000 lbs de beurre, et une seule produisant au-delà de 500,000 lbs de fromage. C'est donc dire que pour absorber la production des troupeaux et la convertir en beurre et en fromage nous devons une multitude de petites fabriques qui sont leur petit bonhomme de chemin sans être que mal quand ce n'est pas tout à fait inutile. Nous en trouvons qui opèrent à perte et qui réclament l'aide financière du gouvernement quand les choses empirent, d'autres qui bouclent juste leurs opérations au bout de l'année, ou qui ne réalisent que des profits minimes. Nouvelle-Zélande, c'est le contraire: moins de fabriques, production moyenne plus élevée pour chaque acre, et meilleure posture financière. "La-bas", dit le Dr Roy, "on est parvenu à obtenir des fabricants qui, en raison du volume de production qu'ils reçoivent, sont en d'excellentes conditions pour réduire au minimum le coût de fabrication et faciliter au plus haut point l'uniformité et la qualité de leurs produits". Et pourtant l'industrie laitière en Nouvelle-Zélande a une histoire beaucoup plus jeune que la nôtre.

Autrefois on pouvait objecter que les conditions de transport du lait aux beurrières étaient défavorables, mais aujourd'hui cet argument n'a plus sa raison d'être, excepté peut-être dans certaines régions reculées en voie de développement. Actuellement l'excellence de notre vacherie rurale, nos méthodes modernes de locomotion, nos réseaux ferroviaires, tout enfin justifie l'adoption sérieuse de la politique de la centralisation des fabriques. Nous trouvons aussi une autre raison dans la décroissance des prix des produits laitiers. Le beurre et le fromage se vendent à des prix considérablement inférieurs à ce qu'ils étaient au cours des années de prospérité, il importe donc de travailler à abaisser le plus possible le coût de fabrication, tout en conservant la qualité du produit. Seul le grand fabricant est en mesure de produire à un coût économique.

D'après le Dr Roy, qui a étudié le problème sérieusement, on devrait encourager l'idée de la fabrication coopérative, mais pas en créant des petites fabriques de deux ou trois par localité, car un tel système ne corrigerait rien à la présente situation.

"Pourquoi", dit-il, "n'adoptons-nous pas comme programme l'idée d'une fabrique coopérative par région, où le cultivateur serait chez lui et où l'on pourrait, en outre de la fabrication et de la vente des produits laitiers, transiger les affaires des cultivateurs? L'expédition des oeufs, des animaux vivants ou abattus, des grains de semence, etc., ne pourrait-elle pas se faire par le biais de la fabrique, d'un côté, faire également des achats d'engrais chimiques, d'engrais, d'insecticides, de fongicides, de grains de semence, etc? Il faudrait évidemment bien considérer les conditions spéciales de chaque endroit et suivre la loi du juste milieu dans cette transformation rurale, mais nous croyons sincèrement que ce serait doter notre province d'un organisme éminemment utile aux cultivateurs."

Ajoutons en terminant que ce serait également un excellent moyen pour amener le cultivateur à s'intéresser davantage à la transformation et à la vente de ses produits laitiers, et l'inciter à adopter des méthodes d'alimentation propres à accroître le rendement de son troupeau, parce qu'il serait plus en mesure d'apprécier l'avantage d'une production laitière plus forte transformée en produits commerciaux à un coût plus économique, d'où profit plus considérable pour tous les intéressés.

## GRANDE JOURNÉE AVICOLE DANS LA METROPOLE

A Montréal, le 5 décembre prochain, se tiendra une grande journée d'études sous les auspices de la Compagnie Ralston Purina, de Bueky Incubator, en coopération avec les Autorités du département d'Agriculture Provincial.

C'est à l'hôtel Queen's, à 930 h. a.m., que s'ouvrira cette importante Assemblée et le programme pour toute la journée sera des plus intéressants.

## NOS JEUNES A TORONTO

Les jeunes producteurs de pommes de terre ont représenté dignement la province de Québec.

### LES JEUNES JUGES

Encore une fois la province de Québec s'est distinguée à Toronto, lorsque les cercles de jeunes agriculteurs de tout le Canada ont pris part à l'Exposition Royale d'Hiver tenue dans l'avant-dernière semaine de novembre et figurée en des concours internationaux d'appréciation du bétail laitiier, du bétail d'élevage, du porc, de la volaille, du grain et de la pomme de terre. Il y eut en plus pour ces deux dernières cultures une exposition de beaux exhibits.

Chaque province participant aux concours organisa pour les cinq spécialités plus haut nommées une équipe de deux jeunes agriculteurs choisis au cours d'une épreuve provinciale et s'étant qualifiés pour présenter tous les cercles de leur province respective dans une branche agricole donnée.

Tous les rapports de l'Exposition Royale d'Hiver ne sont pas encore communiqués au public dans les journaux. Nous apprenons toutefois avec un légitime plaisir que la province de Québec a obtenu les trois premières places dans l'exhibition des pommes de terre, avec la variété Montagne Verte. Ceux qui nous représentent si bien furent: Henri Savard, Bon-Conseil, Drummond.

De Rosaire-Paul Plamondon, St-Raymond, Portneuf.

De Marcel Duplain, St-Raymond, Portneuf.

De plus l'équipe québécoise de jeunes juges dans le concours d'appréciation de la pomme de terre se classa deuxième. Elle se composait de MM. Antonio et Henri Savard, de Bon-Conseil. Elle obtint un total de 984 points sur mille et ne fut dépassée que par l'équipe de la Nouvelle-Ecosse qui assura 990 points. Ce concours comprenait un examen général sur la culture de la pomme de terre et l'appréciation des exhibits.

Il y a eu en tout 78 cercles de jeunes producteurs de pommes de terre groupant un total de 1834 membres, et distribués dans les provinces suivantes: Alberta, Manitoba, Nouvelle-Ecosse, Ontario, Québec.

Nos jeunes producteurs de pommes de terre avaient été préparés et entraînés tout spécialement par M. Adrien Desautels, ingénieur agricole de la Section des Jeunes au Service de l'Horticulture de Québec, avec la coopération des autres officiers de cette section. Nos félicitations aux jeunes qui nous font honneur dans la province voisine, et à ceux qui contribuent par leur fructueux travail à leur assener une aussi avantageuse place parmi leurs rivaux des autres parties du Dominion.

Les confédérations tenues par nos assistants des dernières découvertes en alimentation, en incubation, en élevage de volailles, etc. Nul doute que tous les assistants qui se trouvent en ce moment en devoir d'être présents, car ces assistants avicolas leur fourniront une excellente occasion de rendre plus payante l'industrie dans laquelle ils exercent leurs activités.

## LES PRIX SUR LE MARCHE DE MONTREAL

Prix du gros, livre à Montréal.

### ANIMAUX VIVANTS

|                               |                        |
|-------------------------------|------------------------|
| Porcs de choix                | 6.50                   |
| 160 à 220 lbs                 | Prime de 1.00 par tête |
| Porcs à saison                | 6.50                   |
| 160 à 220 lbs                 | 6.50                   |
| Porcs de boucherie            | 6.50                   |
| 160 à 240 lbs                 | 6.50                   |
| Porcs légers                  | 6.50                   |
| 160 et moins                  | 6.50                   |
| Coupe de 15 à 25c par 100 lbs | 6.50                   |
| 240 à 270 lbs                 | Coupe de 15c la lb     |
| Porcs extra lourds            | 6.50                   |
| 270 et plus                   | Coupe de 15c la lb     |
| Truies                        | 4.50 à 5.50            |

|                |             |
|----------------|-------------|
| BOUVILLONS     | la livre    |
| Choix          | 0.45 à 0.55 |
| Bon            | 0.45 à 0.55 |
| Moyen          | 0.35 à 0.45 |
| Commun         | 0.25 à 0.35 |
| Commun (léger) | 0.21 à 0.31 |

|             |             |
|-------------|-------------|
| ACHES       | la livre    |
| Choix       | 0.25 à 0.35 |
| Bon         | 0.25 à 0.35 |
| Moyen       | 0.15 à 0.25 |
| Commun      | 0.15 à 0.25 |
| Tres commun | 0.15 à 0.25 |

|          |             |
|----------|-------------|
| LAUREAUX | la livre    |
| Choix    | 0.25 à 0.35 |
| Bon      | 0.25 à 0.35 |
| Moyen    | 0.15 à 0.25 |
| Commun   | 0.15 à 0.25 |

|               |             |
|---------------|-------------|
| VEAUX DE LAIT | la livre    |
| Bon           | 0.55 à 0.65 |
| Moyen         | 0.45 à 0.55 |
| Commun        | 0.35 à 0.45 |

|                      |             |
|----------------------|-------------|
| VEAUX DE CHAMPS      | la livre    |
| Commun               | 0.25 à 0.35 |
| BOVEAUX DU PRINTEMPS | la livre    |
| Bon                  | 0.55 à 0.65 |
| Moyen                | 0.45 à 0.55 |
| Commun               | 0.35 à 0.45 |

|                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| ANIMAUX ABATTUS                | la livre    |
| Porcs                          | 1.90 à 1.40 |
| Porc frais No 1, 90 à 140 lbs  | 1.90        |
| Porc frais No 2, 140 à 275 lbs | 1.90        |
| Porc frais No 3, 175 à 225 lbs | 1.90        |
| VEAUX                          | la livre    |
| Bon                            | 0.55 à 0.65 |
| Moyen                          | 0.45 à 0.55 |
| Commun                         | 0.35 à 0.45 |

|                         |                  |
|-------------------------|------------------|
| VEAUX                   | la livre         |
| Frais Extra, la dose    | 45               |
| Frais Premiers, la dose | 40               |
| Frais Poulet, la dose   | 36               |
| MIFL BLANC              | la livre         |
| Chaudron de 30 lbs      | 39               |
| POIS                    | le minot         |
| Canadiens               | 1.50             |
| FEVES                   | le minot         |
| Canadiens               | 1.30             |
| FIN                     | au char la tonne |
| (Lait) Montréal         | 4.50             |
| De l'Inde               | 9.00             |
| PAILLE                  | au char la tonne |
| De l'Inde               | 5.00             |

|                                |          |
|--------------------------------|----------|
| ACHATS                         | la livre |
| Prix du gros, livre à Montréal |          |
| PARFUM DE PAIN au char en sacs | 2.35     |
| Première patente               | 2.05     |
| Deuxième patente               | 2.00     |
| Porte à boulanger              | 2.00     |
| Parfume à pâtisserie           | 2.00     |
| SEL                            | le sac   |

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| FIN (sac de 200 lbs)       | 1.10     |
| Fin (sac de 140 lbs)       | 1.10     |
| En pierre (sac de 100 lbs) | 1.10     |
| ALIMENTS A BETAIL          | la tonne |
| Son                        | 15.25    |
| Gru rouge                  | 19.25    |
| Middling                   | 24.25    |
| (50 pour cent)             | 24.00    |
| Enlèvement d'autres        | 18.00    |
| Gravier                    | 19.00    |
| Fleur fourragère           | 29.00    |
| Gluten                     | 26.00    |

|                              |          |
|------------------------------|----------|
| Ble à engrais No 1           | 31       |
| Avoine à engrais No 1        | 35       |
| Orge can, Orge No 4          | 43       |
| Mais sud africain            | 74       |
| Sarrasin le 100 lbs          | 1.30     |
| GRAIN MOULU le sac de 98 lbs | 1.35     |
| Ble d'Inde moulu             | 1.35     |
| Ble d'Inde cassé             | 1.35     |
| TOURTEAUX                    | la tonne |
| De lin                       | 32.50    |
| De coton                     | 33.50    |
| Drèches de distillerie       | 21.00    |
| Drèches de distillerie       | 21.00    |

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| Fin (sac de 200 lbs)       | 1.10     |
| Fin (sac de 140 lbs)       | 1.10     |
| En pierre (sac de 100 lbs) | 1.10     |
| ALIMENTS A BETAIL          | la tonne |
| Son                        | 15.25    |
| Gru rouge                  | 19.25    |
| Middling                   | 24.25    |
| (50 pour cent)             | 24.00    |
| Enlèvement d'autres        | 18.00    |
| Gravier                    | 19.00    |
| Fleur fourragère           | 29.00    |
| Gluten                     | 26.00    |

|                              |          |
|------------------------------|----------|
| Ble à engrais No 1           | 31       |
| Avoine à engrais No 1        | 35       |
| Orge can, Orge No 4          | 43       |
| Mais sud africain            | 74       |
| Sarrasin le 100 lbs          | 1.30     |
| GRAIN MOULU le sac de 98 lbs | 1.35     |
| Ble d'Inde moulu             | 1.35     |
| Ble d'Inde cassé             | 1.35     |
| TOURTEAUX                    | la tonne |
| De lin                       | 32.50    |
| De coton                     | 33.50    |
| Drèches de distillerie       | 21.00    |
| Drèches de distillerie       | 21.00    |

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| Fin (sac de 200 lbs)       | 1.10     |
| Fin (sac de 140 lbs)       | 1.10     |
| En pierre (sac de 100 lbs) | 1.10     |
| ALIMENTS A BETAIL          | la tonne |
| Son                        | 15.25    |
| Gru rouge                  | 19.25    |
| Middling                   | 24.25    |
| (50 pour cent)             | 24.00    |
| Enlèvement d'autres        | 18.00    |
| Gravier                    | 19.00    |
| Fleur fourragère           | 29.00    |
| Gluten                     | 26.00    |

|                              |          |
|------------------------------|----------|
| Ble à engrais No 1           | 31       |
| Avoine à engrais No 1        | 35       |
| Orge can, Orge No 4          | 43       |
| Mais sud africain            | 74       |
| Sarrasin le 100 lbs          | 1.30     |
| GRAIN MOULU le sac de 98 lbs | 1.35     |
| Ble d'Inde moulu             | 1.35     |
| Ble d'Inde cassé             | 1.35     |
| TOURTEAUX                    | la tonne |
| De lin                       | 32.50    |
| De coton                     | 33.50    |
| Drèches de distillerie       | 21.00    |
| Drèches de distillerie       | 21.00    |

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| Fin (sac de 200 lbs)       | 1.10     |
| Fin (sac de 140 lbs)       | 1.10     |
| En pierre (sac de 100 lbs) | 1.10     |
| ALIMENTS A BETAIL          | la tonne |
| Son                        | 15.25    |
| Gru rouge                  | 19.25    |
| Middling                   | 24.25    |
| (50 pour cent)             | 24.00    |
| Enlèvement d'autres        | 18.00    |
| Gravier                    | 19.00    |
| Fleur fourragère           | 29.00    |
| Gluten                     | 26.00    |

## PRIX DU BEURRE ET DU FROMAGE

Les cours de Montréal et Toronto représentent, en autant qu'ils sont connus, les prix courants payés aux fabricants pour le beurre et le fromage livrés à ces endroits et non pas les prix d'achat chez les marchands de gros. Les prix aux chambres de campagne sont f. b. point d'expédition, à moins d'indication contraire.

**BEURRE**  
MONTREAL: Marché calme mais soutenu toute la semaine, sans changement dans les prix. Offre légère. Arrivages cette semaine 3,775 paq contre 6,004 semaine précédente et contre 5,511 semaine correspondante l'année dernière. Diminution 1,835 paq. A la fin de la semaine, le prix du meilleur "Beurre" le moule était en moyenne de 22.83c contre 22.70c à la fin de la semaine précédente. Cours signalés à cette Division pour le No 1 pas: 20 à 29c la livre; le No 2 pas: 18 à 22c la livre; le No 3 pas: 16 à 20c la livre.

**FROMAGE**  
MONTREAL: Le marché de fromage est soutenu. Les prix du meilleur "Beurre" le moule aux détaillants, 25c; charges de wagons, No 1 de l'Alberta et Saskatchewan, 21c. Marché soutenu à ces prix.

**ABRÉGÉS DES LON-**  
DRES: Les prix du beurre sont en baisse. Le prix du meilleur "Beurre" le moule aux détaillants, 25c; charges de wagons, No 1 de l'Alberta et Saskatchewan, 21c. Marché soutenu à ces prix.

**ABRÉGÉS DES LON-**  
DRES: Les prix du beurre sont en baisse. Le prix du meilleur "Beurre" le moule aux détaillants, 25c; charges de wagons, No 1 de l'Alberta et Saskatchewan, 21c. Marché soutenu à ces prix.

**ABRÉGÉS DES LON-**  
DRES: Les prix du beurre sont en baisse. Le prix du meilleur "Beurre" le moule aux détaillants, 25c; charges de wagons, No 1 de l'Alberta et Saskatchewan, 21c. Marché soutenu à ces prix.

**ABRÉGÉS DES LON-**  
DRES: Les prix du beurre sont en baisse. Le prix du meilleur "Beurre" le moule aux détaillants, 25c; charges de wagons, No 1 de l'Alberta et Saskatchewan, 21c. Marché soutenu à ces prix.

**ABRÉGÉS DES LON-**  
DRES: Les prix du beurre sont en baisse. Le prix du meilleur "Beurre" le moule aux détaillants, 25c; charges de wagons, No 1 de l'Alberta et Saskatchewan, 21c. Marché soutenu à ces prix.

**ABRÉGÉS DES LON-**  
DRES: Les prix du beurre sont en baisse. Le prix du meilleur "Beurre" le moule aux détaillants, 25c; charges de wagons, No 1 de l'Alberta et Saskatchewan, 21c. Marché soutenu à ces prix.

**ABRÉGÉS DES LON-**  
DRES: Les prix du beurre sont en baisse. Le prix du meilleur "Beurre" le moule aux détaillants, 25c; charges de wagons, No 1 de l'Alberta et Saskatchewan, 21c. Marché soutenu à ces prix.

**ABRÉGÉS DES LON-**  
DRES: Les prix du beurre sont en baisse. Le prix du meilleur "Beurre" le moule aux détaillants, 25c; charges de wagons, No 1 de l'Alberta et Saskatchewan, 21c. Marché soutenu à ces prix.

**ABRÉGÉS DES LON-**  
DRES: Les prix du beurre sont en baisse. Le prix du meilleur "Beurre" le moule aux détaillants, 25c; charges de wagons, No 1 de l'Alberta et Saskatchewan, 21c. Marché soutenu à ces prix.

**ABRÉGÉS DES LON-**  
DRES: Les prix du beurre sont en baisse. Le prix du meilleur "Beurre" le moule aux détaillants, 25c; charges de wagons, No 1 de l'Alberta et Saskatchewan, 21c. Marché soutenu à ces prix.

**ABRÉGÉS DES LON-**  
DRES: Les prix du beurre sont en baisse. Le prix du meilleur "Beurre" le moule aux détaillants, 25c; charges de wagons, No 1 de l'Alberta et Saskatchewan, 21c. Marché soutenu à ces prix.

**ABRÉGÉS DES LON-**  
DRES: Les prix du beurre sont en baisse. Le prix du meilleur "Beurre" le moule aux détaillants, 25c; charges de wagons, No 1 de l'Alberta et Saskatchewan, 21c. Marché soutenu à ces prix.

**ABRÉGÉS DES LON-**  
DRES: Les prix du beurre sont en baisse. Le prix du meilleur "Beurre" le moule aux détaillants, 25c; charges de wagons, No 1 de l'Alberta et Saskatchewan, 21c. Marché soutenu à ces prix.

**ABRÉGÉS DES LON-**  
DRES: Les prix du beurre sont en baisse. Le prix du meilleur "Beurre" le moule aux détaillants, 25c; charges de wagons, No 1 de l'Alberta et Saskatchewan, 21c. Marché soutenu à ces prix.

## A LA CAISSE POPULAIRE DE ROCK FOREST

Intéressant bilan. — M. l'abbé A. Malouin parle de l'importance des caisses. — Elections.

(Special à la "Tribune").  
**ROCK-FOREST, 2.** — A la salle paroissiale, l'assemblée générale de la Caisse Populaire St-Roch d'Orford a été tenue ces jours derniers. M. l'abbé A. Malouin, vice-président de l'Union régionale des Caisse Populaires Desjardins, de Sherbrooke, avait bien voulu nous faire l'honneur de se rendre au milieu de nous.

L'assemblée s'ouvrit sous la présidence de M. Thomas Roy, qui présenta M. l'abbé Malouin ainsi que M. l'avocat Denis, de Sherbrooke, à l'auditoire de quelque cent personnes. Le rapport de l'année sociale terminée le 31 octobre fut donné. Il contenait les chiffres intéressants que voici: Le montant général des argentés rentrés durant l'année s'élève à \$19,872. Le capital social se monte à \$53,584 et l'épargne \$6,778.79.

Notre actif se compose de \$6,827.01. Nous avons prêté au cours de l'année \$11,663, et la somme de \$12,154 a été remboursée sur les prêts. Le grand total des prêts de la Caisse à ses sociétaires depuis la fondation a été de \$123,467.01.

Au commencement de la 18ème année sociale, la situation de la Caisse se trouve donc la suivante:

|                  |             |
|------------------|-------------|
| Fonds de réserve | \$23,310.43 |
| Provision        | 934.98      |
| Surplus          | 621.03      |
| Total            | \$24,866.44 |

Cette somme de \$24,866.44 forme l'avoir de tous les sociétaires et assure aux déposants une sécurité des plus solides.

Les élections ont donné le résultat suivant: M. Thomas Roy, réélu président; M. Adolphe Gaudette, gérant; Louis Bergeron, vice-président; Omer Beaulieu, E. Georges Pelletier, directeur; comité de crédit: M. J.-B. Chabou, Paul Bédard, Alfred Bergeron; conseil de surveillance: M. M. J. Fontaine, E. Fontaine, Albert Beaulieu.

M. l'abbé Malouin avec à-propos encouragea tous nos cultivateurs qui souffrent pour la plupart en silence les effets néfastes de la crise. Il a appuyé sur les services que rend la Caisse Populaire dans une pareille situation. Il dit son espoir de voir les bénéfices de \$1,251 réalisés par une Caisse qui ne fait un chiffre d'affaires de \$21,000. C'est une preuve que si le chiffre d'affaires était augmenté, il y aurait d'ailleurs beaucoup d'argent qui pourrait rester la propriété des cultivateurs et qui constituerait un héritage pour la génération qui grandit. Il insiste sur l'importance pour les cultivateurs de se grouper et de voir à gérer eux-mêmes leurs propres capitaux et non pas s'en servir pour grossir le portefeuille des capitalistes qui sont actuellement les plus grands responsables des temps difficiles que nous traversons. Invité par les cultivateurs à dire quelques mots sur l'organisation de l'U.C.C., dont il est l'ami, l'abbé Malouin, il rappelle aux cultivateurs qu'ils sont les seuls dans la société qui tiennent à s'unir. Toutes les classes de la société s'unissent et les catholiques le font selon les desirs du Saint-Père, leur grand chef spirituel. C'est donc que la chose est importante, ajouta-t-il.

M. l'abbé Malouin, qui revenait de l'Ontario, en voyage d'étude, raconte comment les cultivateurs de la-bas sont groupés au point de vue assurance-vie, assurance-feu, coopération d'achat et de vente et par ce fait les cultivateurs bénéficient de tous les avantages des agents et sous-agents que nous payons si chers dans notre région. Il invite les cultivateurs à se joindre à l'U.C.C. qui n'a qu'un seul but: l'intérêt du cultivateur. C'est donc que M. l'abbé Malouin, qui semble aussi très sympathique à la cause agricole, parla très clairement sur les moyens que pourraient employer les cultivateurs pour réussir s'ils se

</



